



Cité Solidaire



Communiqué de presse

La Fondation VINCI et la Métropole Rouen Normandie inaugurent le programme « Cité Solidaire » dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville

**Jeudi 12 juillet 2018
à 14h**

Centre de Vie Sociale de
Grammont
74 Rue Jules Adeline,
76100 Rouen

**Contacts presse/
Fondation VINCI
pour la Cité**

Constance de Castelnaud
06 25 16 58 61
constance.decastelnaud@vinci.com

**Métropole Rouen
Normandie**

Marion Falourd
06 16 21 38 54
marion.falourd@metropole-rouen-
normandie.fr

**En savoir plus sur les
projets :**

www.fondation-vinci.com

Rubriques : Nos actions/
Tous nos projets / Cité
Solidaire Rouen.

En 2018, Cité Solidaire s'est installée au sein de la Métropole Rouen Normandie, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le 12 juillet, **15 associations** recevront une **dotations de la Fondation VINCI pour la Cité**, au total **108 280 euros**, en présence de M.Frédéric Sanchez, Président de la Métropole. Elles bénéficieront également de la mobilisation de **17 parrains et marraines**, collaborateurs d'entreprises du Groupe VINCI qui interviennent sur le territoire métropolitain et qui partageront leurs compétences.

Ces aides vont permettre d'**améliorer la vie des habitants** des quartiers et d'accroître l'offre d'actions éducatives, culturelles, sportives et solidaires.

Les 15 associations soutenues sont :

- > Association Stéphanaise de Prévention Individuelle et Collective (ASPIC)
- > Confédération syndicale des familles (CSF)
- > Espoir Jeunes
- > Association Particules
- > Les mille et une saveurs
- > Youle Compagnie
- > Le Sillage
- > Relais Plus
- > Interm'Aide Emploi
- > La Cravate Solidaire
- > Association Actions et Médiation Interculturelle pour l'Intégration (AMII)
- > Taekwondo Elite 76
- > MJC de la région d'Elbeuf
- > Ensemble Pour Agir (EPA)
- > Diversité !



Chiffres clés du programme

- 3 à 4 villes par an
- 100 000 € d'aides
- une quinzaine de structures soutenues
- 1 à 4 parrains par projet

Cités Solidaires (France)

2010

Argenteuil (95)
Saint-Denis (93)
Sarcelles (95)

2011

Tourcoing (59)
Vitry-sur-Seine (94)

2012

Champigny-sur-Marne (94)
Grenoble (38)
Le Havre (76)
Rennes (35)

2013

Toulouse (31)
Cayenne et Kourou Saint-Laurent-du-Maroni (973)

2014

Lyon (69)
Strasbourg (67)

2015

La Réunion (974)
Perpignan (66)
Aulnay-sous-Bois (93)

2016

Montpellier (34)

2017

Aubervilliers (93)
Toulon (83)

2018

Reims
Nîmes
EPT Grand Orly Seine Bièvre

Vidéo :

<https://vimeo.com/142149909>

Liens :

www.fondation-vinci.com

- Le programme Cité Solidaire -

Lancé en 2010 par la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité, le programme « Cité Solidaire » fonctionne par appel à projets territorialisé. Il permet de soutenir de petites associations qui agissent dans les **quartiers prioritaires**. Le partenariat engagé est double : **soutien financier et soutien humain**, avec la mobilisation des compétences des parrains des entreprises locales de VINCI.

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité

Depuis 2002, la Fondation VINCI pour la Cité est le trait d'union entre VINCI, groupe mondial de concessions et de construction, et les acteurs qui innovent dans la lutte contre l'exclusion. Elle soutient des porteurs de projet apportant une solution innovante aux difficultés d'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus démunies. Elle agit pour : l'accès à l'emploi, l'insertion par le logement, la mobilité solidaire et la création de lien social dans les quartiers prioritaires. La Fondation apporte systématiquement un double soutien aux projets qu'elle accompagne : une aide financière à l'investissement et les compétences d'un ou plusieurs salariés du groupe VINCI. A ce jour, un peu plus de 2500 projets ont été soutenus, plus de 3300 parrainages de proximité ont été mis en œuvre et plus de 38 millions d'euros d'aides attribuées à des associations : un partenariat global inscrit dans la durée.

À propos de la Métropole Rouen Normandie

La Métropole Rouen Normandie regroupe 16 quartiers prioritaires répartis sur 14 communes pour un total de 46 710 habitants. Le Contrat de ville de la Métropole Rouen Normandie a été signé le 5 octobre 2015 par 45 partenaires autour de 4 piliers : la cohésion sociale, le développement de l'activité économique et de l'emploi, le cadre de vie et le renouvellement urbain ainsi que la tranquillité publique. La Métropole Rouen Normandie a également souhaité ajouter trois principes transversaux, qui doivent se traduire dans les projets inscrits dans le contrat de ville : L'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, la jeunesse et le développement durable. Chaque année, ce sont près de 130 actions qui sont financées par des fonds spécifiques politique de la ville de l'Etat, de la Métropole et des Communes au bénéfice des habitants des 16 quartiers prioritaires.